



CHARTRE DU POLYMONDIEN

Les Missions PolyMonde ont été créées en 1990 par des leaders étudiants de l'École Polytechnique Montréal. Leur but était de mieux se préparer à la profession d'ingénieur en cherchant à comprendre les phénomènes de la globalisation de l'économie, les facteurs de différenciation des marchés et de progrès technologiques et les facteurs de concurrence internationale. C'est à leur demande que le professeur Roger A. Blais a institué un programme spécial de formation pour les aider à s'y préparer (cours IND8115 et IND8116).

Ce guide est destiné à tous les étudiants susceptibles de faire partie d'une mission, afin qu'ils comprennent bien et acceptent en toute connaissance de cause leurs responsabilités et devoirs vis-à-vis Polytechnique Montréal, ainsi que des individus et organisations qui aident à la préparation et au financement de telles missions. Ce guide est donc le complément de la Charte PolyMonde qui définit les principes de gouvernance et les responsabilités des diverses instances de l'École impliquées dans l'organisation de ces missions.

Veuillez noter que dans ce rapport, le masculin exprime également le féminin, sans discrimination

Table des matières

1	Nature des Missions PolyMonde	2
2	Préparation	2
3	Organisation	2
3.1	Le comité étudiant	2
3.2	Autres considérations	3
4	Rôle des équipes	4
4.1	L'équipe de coordination (l'exécutif)	4
4.2	Équipe Financement	4
4.3	Équipe Logistique	4
4.4	Équipe Édition	5
5	Rapport final	5
6	Dynamique d'équipe et participation active des membres	6
7	Évaluation des membres	7

1 Nature des Missions PolyMonde

Chaque année, le Conseil PolyMonde donne son aval à l'organisation d'une mission d'études dans un pays étranger. Chaque mission devient un excellent moyen de formation sur les nouvelles technologies, les stratégies industrielles, l'innovation technologique ainsi que les facteurs de compétitivité internationale des firmes visitées.

Ces missions industrielles sont d'une durée d'environ 3 semaines à l'étranger¹. Ce programme, fort original, de formation complémentaire a été instauré dès 1990 à l'initiative de leaders étudiants, dont François Nadeau, Claude Benoît et Normand Gadoury, avec l'appui précieux du prof. Roger A. Blais qui a mis sur pied deux cours de formation préparatoire de 3 crédits préalables à chaque mission, maintenant dénommés IND8115 et IND8116.

2 Préparation

La préparation à chacune de ces missions comprend deux cours originaux portant sur la technologie et la concurrence internationale (IND8115 et IND8116). Ils sont dispensés, respectivement, à la session d'automne et à la session d'hiver et ils visent à préparer les participants aux enjeux de la mondialisation. La préparation comprend aussi 30 visites industrielles dans les secteurs ciblés au Québec.

Les étudiants ont la responsabilité complète de leur mission. Ils doivent trouver le financement requis, organiser les visites au Québec et à l'étranger ainsi que s'occuper de la visibilité de la Mission. Le résultat de ce projet est la remise d'un rapport comparatif écrit et mis en page par les participants.

3 Organisation

3.1 Le comité étudiant

Ce comité est constitué des participants à la mission en cours. Il est formé au mois d'avril de l'année précédant la mission industrielle afin que les activités puissent débuter dès l'été précédant la mission. Le coordonnateur doit avoir participé activement à au moins une mission avant son mandat. Il est choisi par le CPM suite à un appel de candidatures et au passage des candidats devant le conseil lors du 4e CA qui a normalement lieu en février de l'année précédant

1. Voici, dans leur ordre respectif, les pays ou régions visités : le Japon (1990), l'Allemagne (1991), la Scandinavie (1992), l'Italie (1993), la Grande-Bretagne (1994), le Japon (1995), l'Allemagne (1996), la France (1997), les États-Unis (1998), le Benelux (1999), la Corée (2000), l'Espagne (2001), le Brésil (2002), la Scandinavie (2003), la Suisse (2004), la Chine (2005), la Pologne et la République Tchèque (2006), l'Inde (2007), Taïwan ; Hong Kong et Singapour (2008), la Russie (2009), le Danemark et les Pays-Bas (2010), la France (2011), l'Afrique du Sud (2012), l'Australie (2013), l'Allemagne (2014), la Corée du Sud (2015), le Royaume-Uni et l'Irlande (2016) et La Finlande et les Pays Baltes (2017), l'Inde (2018), le Japon (2019), l'Islande et la Norvège (2020), Singapour et Taïwan (2021), les États-Unis (2022), l'Europe Centrale (2023), Le Chili (2024), l'Espagne, Le Portugal et le Maroc (2025) et la Belgique et les Pays-Bas (2026).

la mission. Par la suite, le coordonnateur peut choisir jusqu'à deux autres étudiants parmi les membres actifs afin qu'ils occupent les rôles de responsables. Ainsi, trois membres maximum peuvent refaire la mission pour une deuxième fois. Tous les étudiants membres d'une mission doivent avoir suivi et réussi les cours IND8115 et IND8116. Le comité étudiant se compose de 24 étudiants, incluant le coordonnateur et les membres responsables. Poly- Monde se divise en trois sous-équipes :

- **Financement** : chargé d'organiser le financement nécessaire à la réalisation de la mission. Ceci inclut les activités de financement, les commandites publiques, internes et externes et la contribution personnelle des membres ;
- **Logistique** : chargé d'organiser les visites industrielles au Québec et à l'étranger, d'informer les membres de la mission sur la nature des visites, de leur fournir des renseignements sur les compagnies, d'organiser le transport, l'hébergement et tous les autres aspects logistiques du séjour à l'étranger ;
- **Édition** : chargé de recueillir et de coordonner la préparation des documents relatifs à la mission, mettre à jour le site web, assurer une bon

Pour chaque groupe, un responsable est élu. La tâche de chaque groupe et de chaque responsable est décrite ci-après.

3.2 Autres considérations

Les autres critères à respecter par les membres participant aux missions PolyMonde sont les suivants :

- Chaque étudiant participant à une mission doit signer un contrat avec le comité PolyMonde attestant son adhésion et sa compréhension des obligations reliées à sa participation à la mission au Québec comme à l'étranger.
- La mission est un projet où l'initiative étudiante est prédominante. Les décisions relatives à l'organisation doivent être prises par les membres de la mission en cours, en respectant l'esprit des missions PolyMonde, en concertation avec le Conseil PolyMonde.
- La mission ne doit pas durer plus de 21 jours, excluant le temps du voyage aller- retour en avion ;
- Chaque étudiant a la responsabilité de participer à l'entièreté de la mission industrielle à l'étranger (21 jours, dont 15 jours ouvrables où se tiendront les visites) ;
- Le nombre d'étudiants participant à la mission doit être fixé à 24 ;
- Les étudiants représentent Polytechnique Montréal à l'étranger et doivent se comporter comme ses ambassadeurs. Le sérieux est de mise, notamment durant les visites industrielles. Un habillement circonstanciel est requis (prescrit par l'organisateur d'une visite) et la somnolence n'est pas tolérée. La ponctualité est essentielle et les étudiants doivent être bien préparés avant la visite (connaissance de la compagnie et de sa situation actuelle). Les questions et les échanges avec nos interlocuteurs sont encouragés, mais les membres doivent faire preuve de leur jugement et d'intelligence émotionnelle ;

- Le rapport de mission doit être déposé avant le 30 novembre de l'année de la mission.

4 Rôle des équipes

4.1 L'équipe de coordination (l'exécutif)

L'équipe de coordination de la mission est formée du coordonnateur, du trésorier, du responsable financement, du responsable logistique et du responsable édition. Ils jouent un rôle très important au sein de la mission et il importe que ce comité se réunisse souvent. Dès le début de l'organisation de la mission, l'équipe de coordination doit généralement se réunir chaque semaine afin de ne pas retarder le processus de décision et d'action.

Le rôle de l'équipe de coordination est de prendre les décisions ayant un impact important sur la mission, mais ne nécessitant pas la mobilisation de tous les participants de la mission. L'équipe de coordination doit également assurer le bon déroulement de la préparation de la mission par le biais de rapports hebdomadaires produits par chacun des responsables d'équipe. L'équipe de coordination doit :

- S'assurer de la participation de chacun dans la mission ;
- Faire le suivi des différentes équipes et s'assurer du bon fonctionnement de chacune ;
- Prévenir et réagir aux situations critiques ;
- S'assurer de la coordination entre les différentes équipes ;
- Tenter d'attirer un ou plusieurs membres du groupe vers le poste de coordonnateur pour la mission suivante.

L'exécutif est aussi impliqué dans l'évaluation des membres de la mission et fournit son opinion au coordonnateur étudiant.

4.2 Équipe Financement

- Établir un budget (avec l'aide des membres de l'équipe logistique) ;
- Organiser la campagne de financement pour amasser l'argent nécessaire à la mission ;
- Coordonner le financement auprès des entreprises et des gouvernements ;
- Organiser les activités étudiantes de financement ;
- Trouver de nouvelles sources de financement.

Cette équipe comprend 9 ou 10 membres. La participation aux activités de financement est toutefois requise **par tous les membres de la mission**.

4.3 Équipe Logistique

- Identifier les secteurs forts du pays à visiter ;

- Recommander les secteurs industriels et les entreprises à visiter dans chaque secteur au Québec et à l'étranger ;
- Élaborer une première liste de compagnies à visiter au Québec et dans le pays de la mission ;
- Organiser les visites préparatoires au Québec, les visites à l'étranger et en dresser l'itinéraire ;
- Coordonner toutes les activités reliées de près ou de loin aux visites (lettres de demande de visite, lettres de remerciements, listes de questions, documents à préparer sur les compagnies à visiter, cadeaux aux hôtes de la mission, etc.) ;
- Continuellement mettre à jour la liste des entreprises à visiter et fournir à chaque mois, au minimum, un programme révisé témoignant de l'état actuel de l'itinéraire ;
- Optimiser l'itinéraire, selon les visites et la logistique ;
- Organiser la logistique (transport aérien, hébergement, transport terrestre sur place, liste de restaurants, activités culturelles pour les fins de semaines s'il y a lieu) ;
- Faire en sorte que la mission soit la plus agréable possible et sans imprévu.

Cette équipe comprend de 9 à 10 membres.

4.4 Équipe Édition

- Coordonner la préparation des documents relatifs à la mission (document de financement, document de présentation, rapport final, papeterie, publicité) ;
- Trouver les imprimeurs pour les documents de mission et coordonner leur impression ;
- Mettre sur pied le site web de la mission ;
- Coordonner la préparation des documents audiovisuels (photos, vidéo de la mission, etc.).

Cette équipe se compose de 4 membres.

5 Rapport final

Le rapport final est sans aucun doute le document le plus important du projet. C'est le produit essentiel de la mission. Tous les étudiants doivent participer à la rédaction des textes, qui servent aussi pour l'évaluation dans le cours IND8116.

Le rapport doit être en français. L'équipe édition se charge d'éditer sa conception, sa mise en page et son impression. Les textes doivent être terminés au plus tard à la fin de la mission. Durant l'été, des ateliers de révision devront être organisés, regroupant de 4 à 6 membres pour corriger les textes avant leur montage dans le rapport. Suite à ces ateliers, les rédacteurs des textes devront approuver les corrections ou apporter certaines modifications suggérées par le groupe de révision. Les textes devront aussi être révisés par le coordonnateur académique et un service de correction professionnel. Le rapport dans son ensemble devra être terminé, imprimé

et remis au plus tard le 15 novembre, afin de pouvoir servir de support à la recherche de commandites pour la mission suivante.

Le rapport est officiellement publié lors du Lancement du rapport PolyMonde où commanditaires, dignitaires, famille et amis sont convoités. La tradition veut que chaque année, un conférencier choisi par l'équipe soit invité afin de donner son opinion et partager ses connaissances concernant certains aspects traités dans le rapport. Le conférencier peut avoir un lien direct avec le pays visité ou tout simplement être connu pour son savoir sur un élément précis de l'actualité abordé durant l'année.

6 Dynamique d'équipe et participation active des membres

Une participation active au projet est requise de la part de chaque membre d'une mission PolyMonde. Bien qu'un effort supplémentaire puisse être demandé aux membres de l'équipe de coordination, les 24 membres de la mission devraient s'impliquer de manière égale. La prise d'initiative et l'autonomie sont des qualités à développer, et un esprit collaboratif est primordial au sein de l'équipe. Les membres sont encouragés à travailler ensemble et à s'entraider dans l'atteinte de leurs mandats respectifs.

Malgré la division en 3 équipes (édition, financement et logistique) du groupe de 24 étudiants, les membres sont appelés à s'impliquer dans toutes les activités du comité. Par exemple, un membre financement devra participer aux visites industrielles, et un membre logistique devra participer aux activités de financement. On s'attend de l'équipe de coordination qu'ils représentent un exemple d'implication dans toutes les sphères d'activité du comité.

Des périodes de travail académique plus intense étant inhérentes au rôle d'étudiant, un ralentissement des activités du comité est acceptable en période d'examens. Toutefois, tous les étudiants participants y sont soumis et devraient être conscients de leurs responsabilités envers le groupe, et prendre des actions pour limiter l'impact sur ce dernier.

Les membres devraient être respectueux des autres dans leurs relations personnelles et de travail. Le comité devrait être vu comme une petite entreprise dont les employés se voient quotidiennement. Les comportements inappropriés seront punis, et le professionnalisme est de mise. Les membres sont encouragés à organiser des activités de cohésion et à entretenir leurs relations en dehors des activités du comité avec les autres membres. Le but est de former un groupe uni qui se soutiendra en toute circonstance au Québec comme en mission.

Les membres devraient s'informer du travail effectué dans les autres équipes de manière à mieux comprendre l'ensemble des aspects financiers, logistiques et éditoriaux de la mission.

Il est encouragé d'adopter un comportement critique constructif dans ses relations interpersonnelles avec les autres membres. De plus, il est bienvenu de suggérer des alternatives au

fonctionnement actuel de l'équipe et aux décisions prises par celles-ci si jugé approprié, et de manière dosée.

7 Évaluation des membres

Une évaluation de la participation de chaque membre devrait être faite au courant de l'automne, à la suite de l'organisation de quelques activités permettant aux membres de se distinguer. Cette évaluation est effectuée par l'équipe de coordination. Les facteurs suivants seront considérés pour évaluer si l'apport d'un membre est satisfaisant :

- Participation aux activités quotidiennes ;
- Intégration au groupe et apport à la dynamique d'équipe ;
- Qualité du travail ;
- Initiative et autonomie ;
- Respect du contrat d'équipe (signé en début d'automne).

Les premiers mois de la préparation de la mission doivent donc être riches en expériences de toutes sortes, permettant aux membres de démontrer leur intérêt, leur motivation, leurs talents, leur forte implication et de bien fonctionner en équipe.

Un membre dont le travail et la présence dans le groupe ne sont pas satisfaisants aux yeux de l'équipe de coordination se verra rencontré de manière à corriger la situation. L'équipe de coordination aura alors à coeur de prendre conscience des réalités personnelles de ce membre et fera ce qui lui est possible pour accommoder ce dernier. Il est encouragé de coacher un membre désirant améliorer sa participation aux activités du comité.

Dans le cas où un membre rencontré continue de ne pas satisfaire aux attentes, le coordonnateur aura la tâche de l'expulser du comité. Un membre peut aussi être expulsé du comité sans avertissement préalable dans un cas jugé grave par les membres de l'exécutif. Dans les deux cas, les motifs d'expulsion suivants peuvent être appelés par l'exécutif lors de la prise de décision :

- Manque d'implication dans les activités du comité ;
- Perturbation de la dynamique de groupe ;
- Manque de respect à un ou plusieurs membres du comité ;
- Comportement inapproprié en représentation du comité ou non ;
- Qualité du travail non satisfaisante ;
- Mauvaise représentation du comité et de Polytechnique Montréal en milieu professionnel ;
- Divulgence d'informations confidentielles (de PolyMonde ou d'une entreprise) ;
- Actions nuisant directement à la réussite de la mission ;

- Actions ou situation empêchant ledit membre de participer à la mission industrielle à l'étranger² ;
- Incapacité à rectifier un comportement suite à un avertissement ;
- Échec du cours IND8115, empêchant l'inscription au cours IND8116 ;
- Non-respect de la politique sur la prévention du harcèlement psychologique et sexuel de l'AEP (document CA008).

L'utilisation des motifs ci-haut reste à la discrétion des membres de l'exécutif de la mission actuelle.

De manière à respecter le cheminement du membre exclu et à ne pas affecter la durée de ses études, il est préférable de procéder à la décision avant la date limite de modification de choix de cours de la session d'hiver. Un membre peut quitter le comité sous base volontaire s'il juge cette situation préférable.

Dans le cas d'un membre exclu ou quittant le comité, il revient au coordonnateur sous conseil de l'exécutif de statuer vis-à-vis du recrutement ou non d'un nouveau membre pour le remplacer. Toutefois, si un membre est recruté, il devra déjà être inscrit au cours IND8115 ou l'avoir suivi (ou un équivalent) dans le passé.

2. Avoir commis un crime, menant à un casier judiciaire ou non qui empêcherait l'entrée du candidat dans le pays de la mission.